



DUMOURIEZ

Général républicain... comme *Fammortel* Duerot, mais... plus victorieux.

\*  
\* \*

Tandis que notre Révolution s'éteignait tristement comme une lampe sans huile, la France, du nord au midi, se soulevait contre les iniquités séculaires des castes privilégiées et, jetant aux rois épouvantés la tête de son souverain, — traître à la patrie, — elle proclamait la République !

Que d'autres s'apitoient sur le sort des nobles et de Louis XVI ! Les uns et les autres trahissaient la patrie et les traîtres sont hors la loi.

Pleurerait-on si on apprenait qu'un simple tambour, convaincu d'avoir passé à l'ennemi, avec... caisse et bagages, vient d'être passé par les armes ?

Je vous le demande?... On n'y ferait pas même attention.

\*  
\* \*

Mais, parce qu'un homme obèse s'appelle Louis, qu'il a eu XV ancêtres de son nom, et qu'il a écrit dix fois à ses cousins de venir égorger ses sujets, il faudrait se frapper la poitrine et se couvrir d'un cilice?... Cela passe les bornes d'une honnête plaisanterie.

Néanmoins, il y a une chose à regretter, c'est que Louis XVI, plus bête que méchant, ne se soit pas trouvé être Louis XIV ou Louis XV..., qui étaient plus méchants que bêtes.

J'accorde ceci sans difficulté.

\*  
\* \*

Quant à la noblesse en général, si vous le voulez bien, nous n'en parlerons pas. Je n'ai pas écrit ces huit cents pages sans vous prouver, du moins je l'espère, qu'elle méritait son sort plutôt huit cents fois qu'une.

Accordons-lui toutefois un air de clarinette...



Et la reine ? me dira-t-on. — La reine ? Ma foi, je laisserai parler à ma place *Adelin Sabbas*, le poète verviétois, qui justement, l'autre jour, accorda sa lyre en l'honneur de l'autrichienne.

Je suis en tous points de son avis.

1793. — 2 Août. — *Le Tribunal révolutionnaire condamne la reine Marie-Antoinette à la peine de mort.*

Une tête pâle et hautaine,  
Un fichu croisé sur le sein,  
C'est Marie-Antoinette, reine ;  
Au fond, faite ignoble à dessein,  
La figure d'un argousin.

Debout et l'œil fixe, et laissant  
Tomber ses deux mains devant elle,  
Bien que vieillie encore belle,  
Pour cet échafaud menaçant  
Quel fier dédain dans sa prunelle !

Hélas ! on est fille de rois,  
Hélas ! on est archiduchesse ;  
Il est impossible qu'on laisse  
Un peuple dompté tant de fois,  
D'un seul effort briser sa laisse.

On ne comprend rien aux fureurs  
De la nation surmenée ;  
On est archiduchesse-née...  
Contre la France déchaînée  
On déchaîne les empereurs.

Front couronné, tête peu sage.  
La princesse autrichienne croit  
Qu'un peuple est comme un héritage :  
On se le transmet d'âge en âge,  
Le droit divin est le seul droit.

\*  
\* \*

Que le peuple un jour se reprenne  
Comme un jour il s'était donné,  
C'est un vol, un crime : il entraîne  
Un châtement ; ni roi, ni reine,  
En pareil cas n'ont pardonné.

Pauvres porteurs de diadème !  
Ils n'ont pas encore compris  
Qu'un peuple appartient à lui-même.  
Il se paie un maître, s'il l'aime,  
Et le chasse un jour de mépris.

Un peuple n'est un patrimoine  
Qu'aux yeux des Bourbons et des fous.  
Jadis un nain, flanqué d'un moine,  
Tenait un pays à genoux.  
— Ces temps sont un peu loin de nous !

Pauvre reine ! ce peuple immense,  
Qui s'arme et qui défend ses droits,  
Lui semble un esclave en démence,  
Et vaillamment elle commence  
La guerre, au nom de tous les rois.

\*  
\* \*

Sombre est le destin, quand il faut  
Que la nation souveraine  
Après le roi frappe la reine,  
Et dresse en plein soleil, sans haine,  
Pour une femme un échafaud !

\*  
\* \*

J'ajouterai encore un mot sur cette question... capitale :  
La peine de mort est une monstruosité, surtout en matière  
politique — bien plus, dans ce cas c'est une énorme bêtise —  
car chaque tête qui tombe pour une idée double les haines et  
crée des adeptes. Je souscris donc des deux mains à l'abolition  
de cet affreux vestige du bon vieux temps, mais à la condition  
que messieurs les réactionnaires ne le ressuscitent pas chaque  
fois qu'ils sont les plus forts — comme c'est leur habitude.

\*  
\* \*

Si la Révolution française a commis des excès, quel est

l'homme juste et connaissant l'histoire qui osera lui en faire un crime ineffaçable?...

Que celui-là seul qui se sentirait le courage de pardonner à l'ennemi qui lui aurait volé fortune, femme et enfants lui jette la pierre...

Nul autre n'en a le droit!

Et encore ma comparaison est-elle bien au-dessous de la réalité, car qu'est-ce que l'antiquité et le moyen-âge, si ce n'est l'éternelle torture des faibles et des innocents.

Un jour, ces faibles et ces innocents eurent la force, eux qui n'avaient jamais eu que les coups... Dame! ils en usèrent parfois un peu plus que de raison!

Qu'auriez-vous fait à leur place?...

\*  
\*\*

En admettant, en expliquant les colères de la Révolution française, nous ne voulons point parler de quelques misérables qui ont souillé cette noble revendication des droits de l'homme.

Ceux-là, qu'ils soient en haut ou en bas de l'échelle sociale, se retrouvent dans tous les bouleversements, et vous leur feriez crier aussi bien : « Vive le roi! » que « Vive la nation! »... C'est une question d'argent... il suffit d'y mettre le prix.

Mais parce que tout pot-au-feu a son écume... le bouillon en est-il moins excellent?

Parmi ces *écumeux*, il se trouvait bon nombre de défroqués... c'étaient les plus féroces, ce qui ne les empêcha pas d'acclamer plus tard Napoléon lorsqu'il égorgea la République. — La cruauté n'a pas d'opinion.

\*  
\*\*

Dès que le duc de Brunswick eut lancé son fameux manifeste dans lequel il menaçait de bâtonner la France et de retourner Paris à l'envers, les Français, en réponse, poussèrent un rugissement et brisèrent le trône de leur maître.

Aussitôt deux cent mille Prussiens, Autrichiens, ainsi que quelques milliers d'émigrés se dirent : « Allons crosser ces manants! »

Mais, tandis que Kellermann culbutait ces blagueurs à Valmy, Dumouriez les recevait à Jemmapes, près de Mons, le 6 novembre 1792. Vous savez tous de quelle façon.

Cette victoire ouvrit décidément la Belgique aux Français.

Dumouriez entra le 7 à Mons, le 14 à Bruxelles et le 28 à Liège. Le général Labourdonnaye s'empara d'Anvers, et Valence prit Namur. De sorte qu'au mois de décembre toutes les provinces, sauf le Luxembourg, étaient occupées par l'armée républicaine.



Le 15 décembre, le manifeste suivant fut proclamé au nom de la nation française :

LE PEUPLE FRANÇAIS AU PEUPLE BELGE.

*Frères et amis,*

*Nous avons conquis la liberté et nous la maintiendrons. Nous offrons de vous faire jouir de ce bien inestimable qui vous a toujours appartenu et que vos oppresseurs n'ont pu vous ravir sans crime.*

*Nous avons chassé vos tyrans. Montrez-vous hommes libres et nous vous garantissons de leur vengeance, de leurs projets et de leur retour.*

Dès ce moment, la nation française proclame la souveraineté du peuple, la suppression de toutes les autorités civiles et militaires qui vous ont gouvernés jusqu'à ce jour et de tous les impôts que vous supportez, sous quelques formes qu'ils existent : l'abolition de la dime, de la féodalité, des droits seigneuriaux, tant féodaux que censuels, fixes ou casuels, de la servitude réelle ou personnelle, des droits exclusifs de chasse ou de pêche, des corvées, de la gabelle, des péages, des octrois et généralement de toutes espèces de contributions dont vous avez été chargés par vos oppresseurs. Elle proclame aussi l'abolition, parmi vous, de toute corporation nobiliaire, sacerdotale ou autre, de toutes les prérogatives et de tous les privilèges contraires à l'égalité.

Vous êtes, dès ce moment, frères et amis, tous citoyens, tous égaux en droits et tous appelés également à gouverner, à servir et à défendre la patrie.

A Paris, le 15<sup>e</sup> jour du mois de décembre 1792.

L'an 1<sup>er</sup> de la République.

GARAT, Président.

\*  
\* \*

Nous n'avons pas besoin de dire que ce manifeste est copié mot à mot. On ne se permet pas de rien changer à de pareils documents.

Les aristocrates s'en moquent en l'appelant *boursoufflé* ; d'abord, c'était le style de l'époque, ensuite il vaut mieux une *boursoufflure* sentimentale que les décrets secs et durs des souverains.

Mais, de même qu'il y a des femmes qui aiment à être battues,



il y a des hommes qui aiment à être souffletés...

Si vous leur parlez poliment, ça leur fait de la peine... Le coup de pied... quelque part, fait partie de leurs joies...

Cette race de valets de chambre est une plaie sociale ! Il s'en trouve dans tous les rangs, depuis le mendiant jusqu'à l'ambassadeur.

\*  
\* \*

Malheureusement, la plupart des Belges ne comprirent pas la révolution française.

Attachés à leurs usages surannés, excités par la noblesse et la prétraille qui leur représentaient les républicains comme des diables échappés de l'enfer, nos ancêtres, sauf de rares exceptions, accueillirent mal les novateurs qui leur offraient les liberté nouvelles.

Ils assistèrent indifférents, et sans y prendre part, aux combats que se livraient la démocratie et l'aristocratie, faisant même plutôt des vœux pour la première que pour la seconde...

Le temps des Artevelde était passé !...

\*  
\* \*

Du reste, ces terribles républicains, qui traitaient les rois comme des valets, ne purent pourtant du premier coup organiser leur conquête des provinces belges. Après les avoir occupées en entier en 1792, ils furent obligés de reculer un moment devant la coalition des Anglais, des Russes, des Hollandais et des Allemands de tous poils qui, bêtés par leurs seigneurs, repoussèrent comme des ânes ceux qui leur apportaient la liberté dans leur giberne.

Voyez-vous, des serfs, ça n'a pas l'intelligence rapide !... Ces malheureux se faisaient tuer pour conserver les dîmes et les droits du seigneur !...

Il est vrai que Tartuffe affirmait à ces imbéciles qu'ainsi ils gagnaient le ciel !...

\*  
\* \*





HISTOIRE POPULAIRE  
ET  
**TINTAMARRESQUE**  
DE LA  
**BELGIQUE**

depuis l'époque des forêts vierges jusqu'à celle des tramways

Par Fernand DELISLE

ILLUSTRÉE PAR

Léon LIBONIS.

2<sup>me</sup> VOLUME

## TABLE DES MATIÈRES.

	Pages
Succès des communes liégeoises, Tribunal des XXII. . . . .	3
Le Hainaut à vol d'oiseau. . . . .	12
Un mariage de raison. . . . .	13
Règne des Bourguignons : Philippe le Hardi et Jean-Sans-Peur. . . . .	18
Philippe le Bon : première partie. . . . .	27
Un entr'acte en musique ordinaire. . . . .	34
Suite et fin de Philippe le Bon. . . . .	41
Charles le Téméraire. . . . .	55
Marie de Bourgogne. . . . .	72
Règne des Autrichiens. Régence de Maximilien. . . . .	76
Règne de Philippe le Beau et régence de Marguerite. . . . .	90
Enterrement du moyen âge. Les débats de Charles-Quint. Apparition du protestantisme. . . . .	99
Deuxième partie du règne de Charlot-la-Mangeoire . . . . .	108
Dernière étape de Charles. Il se fait ermite . . . . .	126
Règne de Philippe II ou les Pays-Bas à la torture. Première partie : Régence de Marguerite de Parme . . . . .	139
Règne de Philippe. Deuxième partie: Le duc d'Albe. . . . .	138
Fin du règne de Philippe. Gouvernement de don Juan. . . . .	139
Intermède. Le célibat des prêtres et fin de don Juan. . . . .	202
Alexandre Farnèse. . . . .	213
Quelques pages à l'adresse des amateurs de généalogies . . . . .	219
Suite et fin du règne de Farnèse. . . . .	225
Règne d'Albert et d'Isabelle. . . . .	242
La situation jusqu'au traité de Munster. . . . .	264
L'évêché de Liège au XVII <sup>e</sup> siècle. . . . .	271
Conquêtes de Louis XIV en Belgique. . . . .	280
Domination autrichienne. Gouvernement du marquis de Prié. Agneessens le martyr. . . . .	293
Règne de Marie-Elisabeth, de Charles de Lorraine et de Marie-Thérèse. . . . .	303

	Pages
Joseph II le philosophe. Révolution brabançonne. . . . .	314
Révolution française. . . . .	328
Domination française. Bonaparte et... Napoléon. . . . .	339
Bataille de Waterloo. Expulsion des Hollandais. . . . .	351
Révolution de 1830 . . . . .	367
La Belgique indépendante. Règne de Léopold 1 <sup>er</sup> . Sa mort . . . .	377
Dernières pages . . . . .	388

